



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 04 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-091

OBJET : Décision modificative n°3

En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 19
Pouvoir(s) : 0
Absent(s) : 1

Le quatre décembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE, Axelle BONNIN

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) :

Bénédicte NASTORG LARROUTURE

Secrétaire de séance : Madame Aurore BAUGE

POLE ENFANCE JEUNESSE :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 012	+30.000 €	Chapitre 70	+3.000 €
		Chapitre 74	+27.000€

BUDGET GENERAL :

DEPENSES	
Chapitre 012	+20.000 €
Chapitre 67	+1.590 €
Chapitre 022	-21.590 €



Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT

